



## CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 31 mars 2025

Le 31 mars deux mil vingt-cinq à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Bernard TERRIET, Maire Adjoint.

### **Présents :**

Mrs : DUTAILLY Martial, TERRIET Bernard, LE RAY Dominique, NICOLAS Guy, BASIER Claude, VERDIER Jean-François, HARENGER Sébastien.

Mmes : BLANDEAU Karine, BONNET-NJAMKEPO Laurence, MECHIN Corinne, DESPLAT Julie, STEPHAN Caroline, BULOT Jennifer, Marie-Pierre LESOURD, Elsa PORET.

### **Absents excusés :**

Hervé DESITTER donne pouvoir à Martial DUTAILLY,  
ORTEGA Laëtitia donne pouvoir à Marie-Pierre LESOURD.

### **Absents excusés :**

Mmes FLORIT Karine.  
M. ROYOUX Claude, Maire.

M. DUTAILLY Martial est élu secrétaire de séance. La séance est ouverte à 19h30.

### **2025 / 06 – EMPECHEMENT DU MAIRE : DELEGATION AFFAIRES FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint informe le Conseil que le Code Général des Collectivités Territoriales permet de donner une délégation à un adjoint.

Afin de soulager la charge de travail actuelle du 1<sup>er</sup> Adjoint, durant l'absence du maire, un adjoint pourrait se charger plus particulièrement de la partie administrative et financière (budgets, comptabilité, demandes de subvention, et tous les actes liés à la gestion de la mairie).

Le début de la délégation sera à la prise de l'arrêté par le maire (1<sup>er</sup> adjoint par suppléance) soit au 1<sup>er</sup> avril 2025 et ce jusqu'à la fin de la période d'empêchement du Maire.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal autorise :

- ✓ La création d'une délégation affaires financières et administrative à confier à un adjoint soit Martial DUTAILLY,
- ✓ Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint à signer tous documents afférents à cette délibération.

Voté à l'unanimité.

## INFORMATIONS

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint informe le Conseil que le Code Général des Collectivités Territoriales, que le suivi des dossiers de Mr le maire sur ses compétences seront assurées par :

- Bernard TERRIET : SIEGE, Colis et repas de Noël, Entretien voirie – signalétique – création, Eclairage public, Achats et procédures, Impôts – commission – taxes (publicité...), Ordures ménagères, Police Municipale – stationnement – CISPD – réparation pénale, Grands projets/appels d’offre.
- Martial DUTAILLY : Affaires financières, Réunions de quartier – relation avec la population, Personnel secrétariat, Impôts – commission – taxes (publicité...), Grands projets/appels d’offre.
- Karine BLANDEAU : Urbanisme (règlementation) – Embellissement de la commune, Fêtes et cérémonie – sport – animation, Gestion des associations et des salles, Gestion des commerces, Impôts – commission – taxes (publicité...), Grands projets/appels d’offre.
- Jean-François VERDIER : Impôts – commission – taxes (publicité...), Grands projets/appels d’offre.

Tous ces sujets, voire décisions à prendre, feront l’objet d’une concertation régulière entre les adjoints et le conseiller délégué pendant la période d’empêchement de Mr le Maire.